



INSCRIPTION CANTINE POUR LES ENFANTS DU CE1 AU CM2 **ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025**

L'inscription de votre enfant à la cantine se fait en deux étapes.

1ère étape :

Returner le dossier **complet** :

- par mail à sieep@orange.fr
- par voie postale au 32 rue de la Marosse à Colombey-les-Belles.
- pour ceux qui ont déjà un compte, en déposant les documents sur le Portail Familles (Mon compte/transmettre des documents).

 Document à fournir


- La fiche de renseignements complétée et signée.
- Une attestation d'assurance extra-scolaire.
- Le **règlement intérieur** signé par votre enfant et par vous-même.
- l'attestation de quotient familial.

2ème étape :

Une fois cette démarche accomplie **et votre dossier validé**, vous devrez vous rendre sur le Portail Familles « *enfancecolombey.portail-defi.net* » pour choisir quels jours vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine. Comme mentionné dans le règlement, les inscriptions ne se font exclusivement que par le biais du Portail et en aucun cas par mail ou par téléphone.

Les inscriptions sur le Portail Familles seront ouvertes à partir du 1er juillet 2024. Les parents qui n'ont pas encore de compte sur le Portail recevront un lien par mail pour y accéder.

Le secrétariat étant fermé du 22/07/2024 au 11/08/2024, les demandes reçues pendant cette période seront traitées à partir du 12/08/2024.

 Où se procurer le dossier d'inscription :

- au secrétariat du SIEEP (coordonnées ci-dessous).
- sur le site de la mairie de Colombey-les-Belles, rubrique « nos enfants »
- sur le Portail Familles (Accueil/consulter les documents).